



**Commune de Belmont-sur-Lausanne
Municipalité**

**COMMUNICATIONS
au Conseil communal, séance du 26 mai 2016**

Gustave Muheim

**Administration générale, Finances, Police, Informatique,
Personnel, TL, Délégué aux affaires Lausanne Région**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai le très grand plaisir de vous saluer au nom de votre Municipalité. Au vu des cinq mois qui se sont écoulés depuis notre dernière rencontre officielle, permettez-moi de faire mentir l'adage « loin des yeux, loin du cœur ». Nous sommes ravis de passer cette soirée avec vous.



Quoi de neuf depuis décembre 2015 ?

Votre Municipalité, prenant exemple sur l'activité économique vaudoise, n'a pas chômé depuis Noël : à l'occasion de 23 séances, 510 objets ont été traités, et pas forcément plus simples les uns que les autres. Ajoutez le travail de scribe transformé en 119 pages du rapport de gestion 2015, et vous aurez un aperçu de ce qui est loin d'être un long fleuve tranquille en tant que membre d'un exécutif ...

Mais avant de passer aux communications, j'ai le regret de vous annoncer le décès à la veille de Noël, à l'âge de 41 ans, de notre intendant des refuges, Philippe Rouge, qui a combattu le « crabe » avec un courage exemplaire.

Notre dévouée collaboratrice Monique Nicolier, qui a dû mettre il y a six ans, à l'âge de 55 ans, un terme à ses activités professionnelles, sa maladie nécessitant toute son énergie, vient aussi de nous quitter.

Nous avons aussi pris congé de notre ancien Boursier communal, Claude Bovard, à la veille de ses 80 ans, dont la moitié a été consacrée aux Cancoires.

Je vous propose quelques instants de silence en leur mémoire.



Autoroute A9 – avancement du dossier

Ce printemps, une délégation de la Municipalité a été officiellement reçue par les instances dirigeantes de l'OFROU à Estavayer-le-Lac. A cette occasion, nous avons été informés de l'avancement du dossier en général, et des travaux sur Belmont en particulier. Si le type de travaux envisagés n'est pas remis en cause, leur planification fait l'objet d'un affinement. Celle-ci prévoit la mise à l'enquête publique à la veille de l'été à venir, voire à la rentrée d'automne.

Un des points essentiel pour nos habitants concernera la demande d'allègement de l'application des normes fédérales contre le bruit. Dans une certaine mesure, mais avec modération, c'est ce que nous avons mis à l'enquête publique pour les futurs travaux de réfection de la route en traversée de Belmont et au Burenoz. C'est donc bien cet élément qui sera au centre de notre attention, le trafic autoroutier étant sans commune mesure avec celui de la route cantonale.

S'agissant des travaux urgents, le viaduc sur la Paudèze est en première ligne, ses fers à béton souffrent de manière de plus en plus visible de carbonatation, le cancer de ses artères. Quant à l'élargissement des tunnels de Belmont, de l'eau coulera encore dans la rivière précitée avant le début des travaux. En conclusion, quelle que soit la décision de la Confédération, le déplacement des nuisances au-delà de la station-service du Jordillon n'est plus contesté.

La Municipalité suit aussi d'un œil attentif le projet à compte d'auteur « Alternative 2050 », qui verrait l'autoroute s'enterrer sur la majeure partie du tracé entre Vennes et Chexbres, et dont 24 Heures s'est fait l'écho.



Personnage importunant des enfants – affaire Pamper's

Le sinistre individu, qui s'était fait remarquer ces derniers mois sur Belmont et dans la région, en s'approchant d'enfants pour leur parler « couche-culotte », a fini de sévir. C'est grâce à la perspicacité d'un de nos jeunes que la Police intercommunale et la Brigade des mineurs du canton ont résolu cette lugubre affaire. Les instructions données à nos élèves par la Direction de l'établissement ont donc prouvé leur utilité.



Stationnement sur le territoire de Belmont

Après un long (je devrais dire interminable) processus pour la mise en place des macarons permettant le stationnement dans certaines zones, tout en excluant leur usage au cœur du village, la commercialisation a débuté le 1^{er} avril dernier. Je ne sais pas si d'aucuns y ont vu un poisson, mais aujourd'hui seules trois personnes se sont inscrites, sur la centaine de voitures identifiées pouvant être concernées. La bonne nouvelle est que les places publiques sont à nouveau disponibles pour tout un chacun, ou presque, les voitures « ventouses » ayant soit rejoint leur parking privé, soit trouvé une autre solution qui n'est pas communale.



Site Internet

L'enfer est pavé de bonnes intentions, dit le dicton. Notre Webmasterine, Isabelle Fogoz a fait un travail titanesque pour mettre en musique, non-seulement les 119 pages du rapport de gestion, mais aussi et surtout traiter l'avalanche de tâches, dont les élections, naturalisations et autres joyeusetés, qu'il a fallu contenir... sans les empiler ... Le temps mignon consacré a dû être soustrait à celui prévu pour le site Internet. Aujourd'hui, le « rattrapage » est en cours et les feuilles seront encore sur les arbres lorsque celles virtuelles seront mises en ligne.



Comptes 2015

Je tiens ici à saluer le travail de notre Boursier et la compréhension de votre Commission des finances, quant au bouclage comptable 2015. Les premiers chiffres sur les recettes reçus de l'Etat ont « jeté un froid », les impôts faisant une « plongée » d'un demi-million. Une fois le choc passé, la situation a fait l'objet d'une analyse factuelle à l'interne, puis accompagnée dans cette tâche par notre fiduciaire.

Le résultat de nos analyses, basé sur des pièces que l'administration fiscale a produites, à notre demande, démontre que nos comptes 2012 et 2013 ont été bénéficiaires d'impôts perçus à la source, donc prélevés sur les salaires, sans commune mesure avec la réalité, une fois les déclarations fiscales établies. En gros, nous avons gagné au « jeu du million » qu'il a fallu partiellement rembourser, non pas en cash, mais en écritures comptables en 2015.

Pour faire simple pour expliquer quelque chose de compliqué, nos excellents résultats, particulièrement en 2013, n'étaient que « chimère ». La valeur de notre point d'impôt avait fortement augmenté, et nos participations à la péréquation intercommunale et à la facture sociale aussi. Nous avons donc trop reçu et trop payé.

Aujourd'hui, la situation des « sourciers » entre 2009 et 2014 est consolidée et celle de 2015 semble admissible. La déclaration fiscale en cours des personnes concernées nous dira si la prévision 2015 est avérée (environ Fr. 441'000.00). Au moment d'écrire ces lignes, l'administration cantonale des impôts nous délivre une explication détaillée, répondant à la demande de la Municipalité. Nous allons lire attentivement ce courrier, et votre Commission des finances et la fiduciaire en feront de même.

Alors, quel résultat pour les comptes 2015 à Belmont ? Le budget prévoyait un résultat positif de Fr. 37'890.00 et les comptes sont dans le noir pour Fr. 16'740.45. Pour ne pas finir dans le rouge, nous avons établi, en accord avec la Commission des finances et la fiduciaire, un tableau prévisionnel présentant le trop payé en acompte pour 2015 à la péréquation et pour la facture sociale. Une partie du résultat a été portée en transitoire dans les comptes 2016.

Pour mémoire, les deux points précités feront l'objet d'un décompte définitif du canton, pour toutes les communes, d'ici la fin de cet été. Et comme nous finissons l'année 2015 « moins riche », « Oncle Picsou nous rendra des sous » en 2016.

Je vous remercie de votre attention

Gustave Muheim, syndic



Nathalie Greiner-Meylan

Communication, Vignes, Bâtiments communaux (sauf Temple, Espace Cancoires + Burennoz, UAPE et Collège), **Protection civile, Pompiers [SDIS]),**

Quelques informations concernant le projet VIDIS et l'organisation des SDIS de la couronne lausannoise.

VIDIS pour Vision Intégrée Défense Incendie et Secours 20-25 – agglomération lausannoise.

Explications : en 2013, le projet VIDIS 20-25 est initié par l'Établissement cantonal d'assurance (ECA). Après la création d'un comité de pilotage (COFIL) constitué d'un représentant du corps préfectoral, de représentants des municipalités des SDIS faisant partie de la couronne lausannoise (Daniel Delaplace jusqu'en avril 2015, puis Martial Lambert, président de la CCF jusqu'au 30 juin encore), des représentants des corps de sapeurs-pompiers, ainsi que du président de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, du directeur de l'ECA et d'inspecteurs cantonal et régional, une réflexion commune a été entamée portant sur l'avenir de l'agglomération lausannoise en matière de défense incendie et secours.

L'ECA a organisé et présidé, durant ces 3 années, les séances du COFIL avec l'appui d'une société externe, Team Consult, qui a été mandatée pour analyser, dans le détail, les différents paramètres mis en exergues par l'ensemble des acteurs du projet et contribuer aux propositions de réforme. Les commandants ont également été tenus informés régulièrement.

Une analyse très fine de l'état actuel de la défense-incendie et secours, ainsi que des risques futurs, a été effectuée. Comme vous le savez certainement, le système actuel repose sur la mise sur pied permanente de cinq SDIS (Chamberonne, Sorge-Bussigny, Malley-Prilly et Renens, Mèbre et Ouest-Lavaux) composé de volontaires en couronne et d'un SDIS de professionnels et de volontaires à Lausanne-Epalinges. L'organisation actuelle est quant à elle le fruit d'une réforme récente visant à renforcer l'intercommunalité des corps de sapeurs-pompiers et fonctionne à satisfaction.

Cependant, on note une baisse, au fil du temps, de la disponibilité des SPV de jour, par site en journée sur les sinistres importants.

La situation de notre SDIS est, aujourd'hui satisfaisante : nous pouvons compter sur plus de 40 sapeurs-pompiers de jour, répartis sur les trois sites opérationnels. Ceux-ci sont intervenus à 88 reprises l'an dernier pour des feux, inondations, sauvetages et autres interventions techniques sur le territoire des Communes de Pully, Lutry, Belmont/Lausanne et Paudex.

En ce qui concerne la nuit et les week-ends, elle est tout aussi satisfaisante puisque notre SDIS compte 105 sapeurs membres du Détachement de Premier-Secours (DPS) (effectif ECA recommandé : 80) et 46 membres du Détachement d'Appui. Ils sont intervenus sur 114 interventions en 2015.

Le nombre moyen de sapeurs engagés sur les interventions est de 7.3 et la durée moyenne des interventions pour 2015 se situe à env. 1h35.

Même si nos effectifs ne sont pas une source d'inquiétude aujourd'hui, nous devons préparer l'avenir et réfléchir aux évolutions du volontariat pour les 10 prochaines années.

Plusieurs variantes ont été envisagées avant celle retenue dans le rapport final du 25 février 2016. Ce dernier nous a été soumis, ainsi qu'à tous les partenaires concernés, en mars 2016 et une séance de présentation dudit rapport s'est tenue le 20 avril dernier à Cheseaux.

La variante retenue est appelée « complémentarité jour/nuit dans les SDIS actuels ». Elle attribue aux SPP la responsabilité des interventions de jour (6h00-19H00), en semaine, dans toute l'agglomération (avec appui des SPV pour du renfort dans certains cas). Il n'y aura plus de service de piquet de jour. Les SPV auront la responsabilité des interventions de nuits et week-ends/jours fériés (avec le soutien cas échéant des SPP).

Je ne vais pas vous exposer ici dans le détail la 50aine de pages que compte le rapport. Cependant, il conviendra de suivre de près l'évolution de la poursuite des travaux, d'analyser très finement la variante proposée, au sein de notre commission consultative du feu, ainsi qu'avec les autres partenaires politiques concernés. A noter encore avant de conclure, que le rapport précise que les 13 casernes actuelles en couronne ne sont nullement remises en question par cette réforme. Cependant, lors du processus de réforme, on ne doit pas simplement s'en remettre à l'utilisation de locaux, mais aussi tenir compte de la perte d'un certain nombre d'intervenants.

Si le nombre de casernes devaient être remis en questions par les communes elles-mêmes, dès lors leur remplacement ne serait probablement pas essentiel jusqu'à l'atteinte d'un plancher minimum se situant autour de 6-7 casernes pour la couronne lausannoise. Il faudra bien entendu veiller à tenir compte de l'évolution du trafic et de la mobilité.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous lorsque nous serons plus en avant dans la suite à donner à ce projet et la variante préconisée.



Last but not least, petite devinette :

« Je suis une boisson très élaborée et des plus complexe. Je contiens entre 8 et 14% d'alcool, plusieurs acides minéraux et organiques, du glycérol, du sucre, des polyphénols, de nombreux composés aromatiques, des acides aminés, des sels, des oligo-éléments en proportions très variées mais toujours réduites. Mon composant principal est l'eau pour 85 à 90% de mon volume. Qui suis-je ? Et bien sans hésiter les amateurs de soleil en bouteille auront reconnu LE VIN ! J'ai donc devant moi un certain nombre de buveurs d'eau qui s'ignorent !

Vous l'aurez compris, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, cette entrée en matière pour vous parler de notre vin communal...qui se porte plutôt bien puisque, pour ce qui concerne le blanc 2014, nous en avons quelque 500 bouteilles en stock et pour le rouge 2013, quelque 580 bouteilles.

En effet, en vue des festivités du 850^{ème}, couplées à l'inauguration de notre nouveau collège, devenu star des revues architecturales et sur lequel on écrit beaucoup, (et là je me dois d'ouvrir une petite parenthèse pour dire que Belmont est une commune faiseuse de star...à bon entendeur !), mon prédécesseur avait joué la prudence et jugé bon de thésauriser pour ne point se trouver à court de bouchon le moment venu !

Si la fête fût belle et réussie, c'est avec modération que les bouchons ont sauté ! Dès lors, votre municipalité a décidé de mettre ces bouteilles en vente lors d'une promotion spéciale qui se fera tout prochainement !

Je vous remercie de votre attention et à votre SANTE !

Nathalie Greiner-Meylan, municipale



Chantal Dupertuis

Ecoles (y.c. UAPE, transports scolaires), Œuvres sociales, Affaires culturelles, Domaines, Forêts, Temples et cultes et Bâtiments communaux (Temple, Espace Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège)

Nonagénaires et centenaire.

Jusqu'à ce jour nous avons fêté 4 nonagénaires, soit Mmes Nicola et Bron et MM. Nicola et Bandi. Nous avons également l'honneur d'avoir une centenaire parmi la population de Belmont. En effet nous nous sommes rendues, Mme Greiner-Meylan et moi, à la Rozavère le 18 mars dernier afin de célébrer, en compagnie d'une déléguée préfectorale, les 100 ans de Mme Liliane Weber. A cette occasion, elle a reçu, non pas un fauteuil...mais une magnifique montre qu'elle s'est empressée de mettre ayant perdu la sienne. Il est vrai qu'on ne perd pas facilement un fauteuil... !

Club des Aînés Arc-en-Ciel

Le 30 juin prochain, le Club des Aînés fêtera son 30ème anniversaire. Un repas festif réunira tous les participants au Musée Deutsch. La vice-présidente du Club, Mme Brughera, a mené les négociations pour obtenir les locaux. D'autre part, la Municipalité a mis au budget 2016 un montant de Fr. 5'000.- permettant de couvrir un éventuel déficit.



Société de musique « L'Avenir »

Notre Société de musique participera, le 11 juin prochain, à la Fête fédérale des musiques qui aura lieu à Montreux. Ce n'est pas loin, alors je vous encourage à y faire un passage.



Ecoles

Après de nombreux mois d'attente, le Conseil d'établissement pour Pully-Paudex-Belmont entrera en vigueur lors de la rentrée scolaire 2016-2017. Composé de politiques des trois communes, de membres de la direction, de sociétés civiles, Mlle Noémie Bonanno « Cancoires sportifs » représentera la commune de Belmont. La délégation des parents sera élue lors de l'Assemblée constitutive de septembre.



Temple

Pour celles et ceux qui n'auraient pas entendu que les cloches du Temple ne sonnent plus... ! Elles ne sont pas parties à Rome mais sont en cure de printemps et profitent d'une révision du système mécanique. Elles seront donc silencieuses jusqu'au 17 juin.

Je vous remercie de votre attention.

Chantal Dupertuis, municipale.



Philippe Michelet

Services industriels, Travaux publics, Assainissement et protection de l'environnement, Espaces verts

Projet de mini-hydraulique

Avant de pouvoir démarrer des travaux sur un cours d'eau, la route est longue et semée d'embûches ou plutôt d'embâcles dans notre cas. Avant de pouvoir déposer une demande d'autorisation de construire, une demande de concession doit être accordée. Une telle demande a été mise à l'enquête publique du 15 janvier au 15 février 2016.

Elle a fait l'objet de deux oppositions, d'une part de Pro Natura Vaud et d'autre part du WWF Vaud, déposées le 15 février 2016 à la Commune de Pully.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact qui a pris en compte les remarques des sociétés actives dans le domaine de la protection de l'environnement. Une séance a eu lieu le 10 février avec Pro Natura, le WWF s'étant excusé. A cette occasion nous avons pu exposer notre démarche favorisant l'aspect didactique de la relation technique et nature.

Il est fort regrettable que, malgré les contacts préalables et la prise en compte des observations formulées, nous devons quand même faire face à des oppositions des « défenseurs » de l'environnement. Nous attendons les éléments des oppositions afin que les communes puissent se déterminer sur la suite à donner à ce projet.



Réorganisation du service de l'électricité

Afin de faire face à nos obligations d'exploitant de réseau de distribution nous avons fait appel à une aide extérieure, en l'occurrence la société Duvoisin et Groux active dans le domaine des réseaux.

Son mandat est constitué des éléments suivants :

- Etablissement d'un bilan de l'état du réseau comprenant
 - La mise à jour du plan synoptique du réseau
 - Un état de la charge du réseau
 - Un état des armoires électriques
- Les travaux sur le réseau
 - Les travaux d'entretien sur les armoires électriques
 - La mise à niveau des armoires selon les recommandations de l'ESTI qui notre l'organe de surveillance fédéral
 - Les interventions ponctuelles d'entretien
 - Les interventions d'extension ou de modernisation du réseau
- Audit de l'état de l'éclairage public et appui dans le cadre des travaux routiers projetés.
- Travaux d'entretien de l'éclairage public

Les activités du domaine de l'électricité ne se cantonnent pas seulement aux activités de terrain mais également au domaine administratif qui prend de plus en plus en plus d'importance.

Dans le but de faire face à cette tâche, qui concerne aussi bien le domaine de l'électricité que celle de la distribution de l'eau, nous sommes en train d'étudier la possibilité de créer un poste qui viendrait en appui au Service technique, en remplacement de celui de notre préposé SI, vacant depuis le début de ce mois.

Je vous remercie de votre attention.

Philippe Michelet, municipal

Catherine Schiesser

Aménagement et gestion du territoire (Police des constructions et Urbanisme

Plan Directeur Cantonal

Ces derniers temps, vous avez certainement entendu parler ou lu des articles concernant la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal qui est une planification à 15 ans. Celle-ci a pris de court toutes les communes avec les très mauvaises surprises qu'elle contient, notamment pour le développement des communes puisque, je vous le rappelle, la croissance démographique en périmètre compact du PALM était libre, alors que dorénavant, il est limité à 1,8% par année.

Et si l'on dit que « souvent femme varie », alors il est tout à fait adéquat qu'une planification soit du genre féminin.

Le Plan directeur cantonal édicte une perspective de développement de 1,8% par année pour toute l'agglomération, ceci pour les 15 prochaines années. A l'horizon 2030, ce sont donc 80'000 habitants supplémentaires qui devraient être accueillis dans le périmètre du PALM. Or, les projets de développement recensés par toutes les communes du PALM comptabilisent à ce jour un potentiel d'accueil de +/- 120'000 habitants. Il faut donc réduire ce potentiel d'environ 40'000 habitants. Les différents schémas directeurs travaillent ensemble et se coordonnent sur ces mesures d'urbanisation afin de réduire ce potentiel de développement.

Pour ce faire, il faut étudier quels sont les projets à décaler au-delà de 2030, par l'examen de l'avancement des différents projets, des critères de faisabilité, des mesures de mobilité existantes, des investissements à prévoir par les communes, etc.

Pour l'Est lausannois, quelque 4'700 habitants supplémentaires sont prévus à ce jour uniquement par les PPA et les PQ projetés. Le calcul MADR 2015 pour la réserve des zones à bâtir atteint déjà 4'683 habitants et la densification des parcelles déjà bâties permettrait l'arrivée de 1'460 habitants supplémentaires. Par conséquent, ce ne sont pas moins d'environ 10'850 habitants qui sont prévus dans notre schéma directeur, dont près de 350 pour notre commune.

Donc, vous l'aurez compris, à 1^{ère} échelle, toutes les communes du SDEL, Pully, Lutry, Paudex et Belmont devront se mettre autour d'une table pour discuter et argumenter afin que toutes fassent un effort et que l'une ou l'autre ne soit pas lésée. Puis cette même démarche devra être faite par le groupe technique du PALM pour l'entier des 5 schémas directeurs. De quoi se faire quelques cheveux gris !!

Enfin, si le groupe technique du PALM ne réussit pas à se mettre d'accord pour diminuer suffisamment le potentiel de surface habitable, il se pourrait bien que ce soit les services cantonaux qui arbitrent et décident qui de telle ou telle commune devra encore soustraire des parcelles à la constructibilité.

Gardons l'espoir que tous les intervenants auront à cœur de faire le maximum pour atteindre le but fixé et ainsi ne donne pas l'opportunité à l'Etat, d'imposer à nouveau sa loi.

Je vous remercie de votre attention.

Catherine Schiesser, municipale